

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Présidente

secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 8 février 2021**, à 19 h 30, par visioconférence.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Arsenault, Julie,
Bourgeois, Elen,
Brennan, Stéphane,
Caron, Nicolas,
Chaput, Pierre-Luc,
Côté, Daniel,
Fontaine, Daniel,
Ladouceur, Jean-Claude,

Langelier, Chantal,
Laplante, Daniel,
Malenfant, Daniel,
Ménard, Sylvie,
Moore, Josianne,
Néron, Line,
Tanguay, Camille,
St-Germain, Karina.

Sont aussi présents, madame et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
Camirand, Daniel, secrétaire général et directeur général adjoint,
Prévèreault, Nancy, directrice générale adjointe.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Fournier, Marie-Ève, coordinatrice des Services éducatifs aux jeunes,
Gélinas, Maryse, directrice adjointe des Services éducatifs aux jeunes,
Lussier, Sylvain, directeur du Centre de formation des maskoutains et des Services éducatifs de la formation aux adultes,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

M^{me} Julie Arsenault, présidente, procède à l'ouverture de la séance.

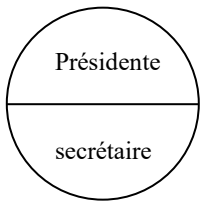
Adoption de l'ordre du jour

M^{me} Josianne Moore propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Période de questions

Aucune question.

CA-22-02-31



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Bloc de résolution et reddition de comptes

CA-22-02-32

Monsieur Jean-Claude Ladouceur propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 7 décembre 2021, de prendre acte du rapport de reddition de comptes et du point d'information suivants :

- Suspension des activités du siège social pendant la période estivale 2022;
- Démission et nomination d'un membre au conseil d'administration.

Point retiré du bloc de résolutions – Transport scolaire

CA-22-02-33

Madame Elen Bourgeois propose et il est unanimement résolu de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur le transport scolaire pour l'année 2021-2022.

Assermentation d'un nouveau membre du conseil d'administration

À la suite de la démission de madame Cindy Bellefleur au poste de membre parent du district 5 au conseil d'administration, monsieur Daniel Malenfant a été nommé par le comité de parents pour combler le poste de membre parent du district 5 au conseil d'administration. M. Malenfant prête serment devant le directeur général du Centre de services scolaire, M. Jean-Pierre Bédard, de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Répartition des services éducatifs entre les écoles en classes régulières

CONSIDÉRANT QUE chaque année, une révision de la répartition des services éducatifs en classes régulières est nécessaire afin d'ajuster l'offre de service pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par les membres du comité consultatif de gestion, les membres du comité de parents ainsi que le syndicat du personnel enseignant sont favorables aux ajouts et modifications proposés;

CA-22-02-34

Monsieur Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'adopter, telles que proposées, les modifications à la répartition des services éducatifs aux élèves jeunes en classes régulières des écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année scolaire 2022 – 2023.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

Demande de changement de nom du Centre de formation des Maskoutains

- CONSIDÉRANT la demande de changement de nom déposée par le conseil d'établissement du Centre de formation des Maskoutains;
- CONSIDÉRANT les motifs à l'appui de cette demande;
- CONSIDÉRANT QUE la *Politique sur la dénomination des établissements, bâtisses et locaux* prévoit qu'une telle démarche débute par une demande d'autorisation déposée au conseil d'administration;
- CONSIDÉRANT QUE cette même politique prévoit aussi que cette autorisation est suivie d'une consultation des élèves, du personnel et de la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE cette consultation sera suivie d'une proposition faite au conseil d'administration;

Madame Karina St-Germain propose et il est unanimement résolu d'autoriser le Centre de formation des Maskoutains à enclencher une démarche de changement de nom.

CA-22-02-35

Prévision des besoins en espace 2022-2027

- CONSIDÉRANT QUE le document « Projet de planification des besoins d'espace 2022-2027 » a été transmis aux municipalités et aux MRC en mars 2021;
- CONSIDÉRANT QUE les retours des municipalités ont permis de bonifier le document;
- CONSIDÉRANT QUE le document modifié a été transmis aux municipalités et MRC le 10 novembre 2021;
- CONSIDÉRANT QUE aucune municipalité n'a transmis d'avis de refus;

Monsieur Pierre-Luc Chaput propose et il est unanimement résolu d'adopter le document « Projet de planification des besoins d'espace 2022-2027 » et de mandater le directeur général de le transmettre au ministère.

CA-22-02-36

Demande de remplacement de l'immeuble Maurice-Jodoin

- CONSIDÉRANT QUE le terrain de l'immeuble Maurice-Jodoin de l'école des Passereaux présente une contamination aux hydrocarbures (huile à chauffage) et que la décontamination exige une démolition partielle de l'immeuble;

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

- CONSIDÉRANT QUE l'immeuble Maurice-Jodoin de l'école des Passereaux (862055) rencontre des problèmes d'enveloppe;
- CONSIDÉRANT QUE les coûts de rénovations pour pallier ces problèmes sont plus élevés que les coûts de remplacement de l'immeuble;
- CONSIDÉRANT QUE la reconstruction de l'édifice Saint-Joseph a déjà été autorisée et que le nouveau projet permettrait d'intégrer les deux immeubles en un seul et de construire un édifice permettant de mieux répondre aux besoins de l'école;
- CONSIDÉRANT QUE les élèves de l'édifice Saint-Joseph sont délocalisés depuis décembre 2017 et que les frais de mesures temporaires s'accumulent;
- CONSIDÉRANT QUE le remplacement de l'immeuble Maurice-Jodoin sur le terrain déjà occupé permettra de minimiser les impacts négatifs sur les opérations éducatives.

CA-22-02-37

Monsieur Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu de demander le remplacement de l'immeuble Maurice-Jodoin de l'école des Passereaux dans la mesure de financement ministériel 50631 *Remplacement d'un bâtiment* du Plan quinquennal des investissements (PQI) 2021-2026.

Cession de terrain de la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'agrandissement d'une école primaire

- CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a déposé le 30 octobre 2020 une demande adressée au ministère de l'Éducation (MEQ) en vue de la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur nord de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- CONSIDÉRANT QUE le 17 juin 2021, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe se voyait confirmer par le ministère de l'Éducation l'octroi du financement nécessaire pour l'ajout de 14 classes de niveau primaire sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- CONSIDÉRANT QUE le 4 octobre 2021, la Ville de Saint-Hyacinthe a autorisé la cession du lot 1 701 937 du Cadastre du Québec au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment afin d'y accueillir 14 nouvelles classes de niveau primaire, et ce, à titre gratuit conformément à l'article 272.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

secrétaire

CONSIDÉRANT QUE le terrain est cédé sans contrepartie;

Madame Karina St-Germain propose et il est unanimement résolu d'autoriser monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général, à signer les documents relatifs à cette cession de terrain de même que tous documents relatifs à ce dossier.

CA-22-02-38

Mesdames Chantal Langelier, Sylvie Ménard, Josianne Moore, Line Néron et Karina St-Germain de même que monsieur Nicolas Caron se retirent de l'assemblée.

Fin de la période probatoire du directeur général

CONSIDÉRANT que le contrat de travail du directeur général prévoit une période probatoire;

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines recommande au conseil d'administration de considérer réussie la période probatoire du directeur général;

Monsieur Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu de considérer comme réussie la période probatoire du directeur général, monsieur Jean-Pierre Bédard.

CA-22-02-39

Mesdames Chantal Langelier, Sylvie Ménard, Josianne Moore, Line Néron et Karina St-Germain de même que monsieur Nicolas Caron se joignent de nouveau à l'assemblée.

Présentation des recommandations actualisées du Comité d'engagement pour la réussite des élèves

Des représentantes des Services éducatifs mesdames Karina St-Germain, directrice, Maryse Gélinas, directrice adjointe et Marie-Ève Fournier, coordonnatrice, présentent les recommandations actualisées du Comité d'engagement pour la réussite des élèves en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite.

Rapport du directeur général

Monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

Madame Karina St-Germain propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance.

CA-22-02-40

Présidente

Secrétaire général